

3 Élections imminentes à la direction



4 Hélène Sicotte : pour comprendre l'innovation

5 35 ans de recherche en théâtre : Hélène Beauchamp



Régimes d'indemnisation sous observation

Céline Séguin

Professeure de droit, Katherine Lippel vient d'obtenir la plus importante subvention octroyée par le CRSH – soit près de 1 M \$ - dans le cadre du concours «La société, la culture et la santé des Canadiens». Son programme de recherche visera à évaluer les impacts thérapeutiques et anti-thérapeutiques de certains régimes d'indemnisation, tels ceux destinés aux accidentés du travail, aux accidentés automobile et aux anciens combattants. «Techniquement, ces régimes sont assez bien connus. Toutefois, on a peu questionné leurs effets, bénéfiques ou néfastes, sur la santé des personnes atteintes d'incapacité, et jamais, d'une manière qui intègre leur point de vue.» Pour la recherche, l'avocate a réuni des experts dans les domaines du droit, de l'ergonomie, de la santé et des sciences sociales, ainsi que divers partenaires (Voir encadré).

Les personnes visées par les régimes

Le premier volet du programme, précise Mme Lippel, regroupe six projets portant sur des régimes étatiques qui permettent à certaines personnes souffrant de blessures ou de maladies d'accéder à une indemnité et à des soins de santé. «À partir du moment où une personne fait une réclamation à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ou au Régime des pensions d'invalidité des anciens combattants, quel est le processus à suivre? Quelles réclamations sont sujettes à litige? Comment les victimes font-elles valoir leurs droits? Quelles sont les conséquences du processus sur la vie des individus, en particulier sur leur santé? Voilà ce que nous voulons découvrir». Outre des entrevues réalisées auprès d'avocats, de bénéficiaires, de personnes dont les réclamations ont été refu-



Photo : J.-A. Martin

Katherine Lippel, professeure au Département des sciences juridiques

sées, et de divers porte-parole, la méthodologie reposera sur un examen fouillé de la jurisprudence. «Ces histoires de 20 à 40 pages, racontées au juge, nous permettront d'obtenir un meilleur portrait de la situation».

Comme l'explique Mme Lippel, même dans un système de responsabilité sans faute, on assiste à la judiciarisation et à la médicalisation des dossiers. «Par exemple, depuis les années 90, la CSST a accordé de nombreux droits de contestation à l'employeur, sur plusieurs questions, y compris la durée des soins et l'accès à la réadaptation. Résultat? La multiplication des examens médicaux dans l'unique but de clarifier une question pour les fins du dossier au tribunal. Aux États-Unis, les poursuites civiles, avec leurs bataillons d'avocats, impliquent nombre d'expertises et de contre-expertises. Or, la littérature américaine est très claire : c'est mauvais pour la santé! Le fait de devoir réexpliquer constamment son état, d'accumuler les tests, de ne pas être cru, contribue à miner la santé mentale et prédispose à la dépression ou au suicide. La santé physique aussi s'en ressent. Il n'est pas rare que les mouvements exigés lors des examens entraînent des rechutes. Derrière les coûts économisés à la CSST, ou dans d'autres régimes d'indemnisation, il y a des coûts humains».

L'exclusion et ses effets

Plusieurs causes d'incapacités, rappelle Mme Lippel, ne sont couvertes par aucun régime d'indemnisation. C'est le cas des accidents domestiques et de loisirs, et des maladies congénitales ou acquises. Une mauvaise chute dans les escaliers, un projet de rénovation qui tourne mal, une erreur médicale, un diagnostic de sclérose en plaques, et voilà que la vie bascule. Le deuxième volet de son programme de recherche visera, justement, à identifier les conséquences de l'exclusion des régimes d'indemnisation actuels pour les personnes aux prises avec des incapacités résultant de tels accidents de parcours, ainsi que pour leurs aidants familiaux et sociaux. «Cette subvention me permet de réunir des équipes avec qui je travaillais traditionnellement, soit des groupes d'accidentés et des chercheurs spécialisés en santé au travail, avec de nouveaux collègues qui s'intéressent aux personnes exclues des régimes d'indemnisation parce que l'incapacité ne découle pas d'un accident de travail, d'une maladie professionnelle, d'un accident de voiture ou d'une guerre. Je crois que c'est important de réunir tout le monde afin d'identifier les intérêts communs et spécifiques, et de favoriser une meilleure compréhension entre les deux communautés».

Un choix de société

Selon Mme Lippel, certains stéréotypes voudraient que les accidentés de la route ou du travail soient extrêmement choyés. «Quand on se penche sur la réalité des bénéficiaires de la CSST et de la SAAQ, on s'aperçoit que ce sont loin d'être des gens qui *roulent en Cadillac* ou qui ont la vie facile. Par ailleurs, pour les personnes dont les dossiers ne sont pas contestés, parce que leur incapacité (perte d'un membre, de l'ouïe ou de la vue par exemple) est manifeste, il est clair que ces régimes comportent des avantages. On a des raisons de croire que la célérité de la prise en charge, ainsi que l'accès rapide à l'indemnité et aux soins de santé, figurent alors parmi les caractéristiques appréciées par les bénéficiaires».

Par comparaison, les personnes qui doivent plutôt se tourner vers l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) sont

Berlin, ville ouverte

Angèle Dufresne



La Gouverneure générale du Canada, Mme Adrienne Clarkson, dévoilait la plaque de bronze du Centre universitaire canadien à Berlin, le 25 octobre dernier. À l'arrière-plan, de gauche à droite : M. Christian Bode, directeur général de la Daad (Agence de coopération académique allemande), M. Ulrich Podewils, directeur du bureau de Berlin de la Daad et John Ralston Saul, essayiste et romancier, époux de Mme Clarkson.

C'est la Gouverneure générale du Canada, Mme Adrienne Clarkson, dans le cadre de sa visite officielle d'une semaine en Allemagne pour marquer le 50^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et l'Allemagne, qui inaugurerait le 25 octobre dernier le nouveau Centre universitaire canadien à Berlin (CUC) en présence de nombreuses personnalités du monde académique berlinois.

Le CUC, mis sur pied conjointement par l'Université de Toronto et l'UQAM, compte intéresser à l'Allemagne contemporaine, par une série d'activités de formation et d'échanges, aussi bien les étudiants, professeurs et chercheurs canadiens, que de promouvoir l'intérêt pour le Canada auprès de la communauté universitaire allemande.

La délégation uqamienne était de taille pour l'inauguration du CUC, Place des Gendarmes, au cœur du vieux Berlin (reconstruit), à quelques rues de l'Université Humboldt, l'une des plus grandes universités allemandes. Accompagnaient la vice-rectrice à la Formation, Mme Lynn Drapeau, le doyen de la Faculté des sciences humaines, M. Robert Proulx, le directeur du Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité (CEPES), M. Alexander MacLeod, et le directeur du Bureau de la coopération internationale, M. Jean-Pierre Lemasson.

Avec la désignation d'un directeur général en la personne du professeur-administrateur (trilingue) M. Volker Gransow et le choix d'un local, le CUC devrait être en mesure de recevoir ses premiers étudiants canadiens dès mai 2002, pour des cours d'été. Trois types d'activités sont prévues au cours de la première année de fonctionnement du Centre : des missions de courtes durée (3 semaines) pour des groupes d'étudiants canadiens désireux de découvrir l'Allemagne; des cours d'été d'une durée de six semaines sur les aspects politiques, sociologiques et économiques de l'Allemagne contemporaine, avec cours de langue optionnels; un

Voir Régimes en page 2

Voir Berlin en page 2

Z O - M

Une nouvelle bourse en muséologie



Kathleen Vézina est la première lauréate du *Prix Roland-Arpin*, créé pour souligner l'excellence d'un étudiant universitaire finissant en muséologie. Doté d'une bourse de 5 000 \$, ce prix lui a été accordé pour l'excellence de son mémoire de maîtrise intitulé : *Hochelaga d'après Marc-Aurèle Fortin : Variations sur un même thème*. Soulignons que ce travail est un projet d'exposition conçu pour le Musée Château Dufresne de Montréal. Le *Prix Roland-Arpin* est remis par le Musée de la civilisation conjointement avec les partenaires suivants : le programme conjoint de maîtrise en muséologie de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Montréal, le Diplôme de deuxième cycle en muséologie de l'Université Laval et la Société des musées québécois.

Représentant du CRSNG



Monsieur **François Bergeron**, professeur au Département de mathématiques de la Faculté des sciences, agira désormais, à l'UQAM, à titre de représentant du Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada (CRSNG). Par cette initiative, le Conseil entend travailler de concert avec le professeur en vue de resserrer les liens avec l'Université et d'améliorer les communications avec les chercheurs. Les objectifs poursuivis? Tenir les chercheurs informés des orientations, des programmes et des décisions du Conseil; mieux cerner les besoins spécifiques des universités; et, à terme, renforcer le soutien de la communauté aux travaux de recherche menés par les chercheurs de l'UQAM et aux efforts consentis par le CRSNG en vue de financer les projets en question.

Un an à l'Institut d'études politiques de Paris



Chantal Robichaud, candidate à la maîtrise en science politique, concentration Relations internationales, a reçu la première *Bourse du Gouvernement du Québec* destinée aux étudiants de l'UQAM inscrits en science politique et en droit. Au montant de 12 500 \$, cette bourse d'excellence lui permettra de poursuivre sa formation à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris pendant un an. Madame Robichaud pourra ainsi approfondir ses recherches sur le développement de la politique étrangère et de la sécurité dans le contexte de zones d'intégration régionale telles que l'Union européenne (UE) et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

De guerre et de paix

Le 9 novembre prochain, au pavillon Athanase-David, se tiendra le 7^e Colloque d'histoire militaire dont le thème, cette année, est «Guerre et paix à l'époque de la Nouvelle-France». Organisé par l'historien Alain Beaulieu, en collaboration avec le Département d'histoire, l'événement réunira une douzaine de conférenciers – professeurs, chercheurs indépendants et étudiants de cycles supérieurs – en provenance du Québec, du Canada et de France. Ce sera l'occasion, pour les participants, d'en apprendre davantage sur l'art de la guer-

re, la diplomatie, les alliances et les traités, en sol nord-américain, aux XVII^e et XVIII^e siècles. Au programme, une diversité de sujets, allant de «La vie quotidienne des troupes régulières en Nouvelle-France», au «Rôle des boissons alcoolisées dans les alliances franco-amérindiennes», en passant par «La bataille des plaines d'Abraham» et «La Grande Paix de Montréal». Un rendez-vous pour les mordus et les passionnés! Le colloque débutera à 9 h, au local D-R200. Inscription à l'entrée : 10 \$ (5 \$ pour les étudiants).

...Régimes (suite de la page 1)

susceptibles d'éprouver plus de difficultés. «La disparité provient du fait que pour eux, il n'y a pas de caisse qui garantit que toute personne qui s'est vu reconnaître un niveau de besoin va effectivement l'obtenir. C'est un peu comme l'assurance-maladie, on reconnaît un droit aux soins de santé, mais ça peut prendre six mois, un an, ou même davantage, avant d'être traité. Le danger, c'est que ces disparités constituent un prétexte pour rendre l'ensemble des régimes inacceptables. Si j'ai réuni tous ces projets, c'est pour éviter qu'on joue les bénéficiaires les uns contre les autres. Cela devrait être un choix de société que toute personne atteinte d'incapacité puisse accéder à un soutien décent».

Histoire d'aller voir si l'herbe est plus verte chez le voisin, le troisième volet du programme examinera les

régimes alternatifs en vigueur aux Pays-Bas et en Nouvelle-Zélande. Le tout culminera, en 2004, par la tenue d'un colloque, ouvert au public, qui fournira l'occasion d'échanger autour des questions soulevées par les projets. Bref, du pain sur la

planche, mais à terme, des résultats qui permettront aux responsables politiques d'améliorer les régimes et les recours de manière à tenir compte des besoins de l'ensemble des personnes atteintes d'incapacité.

Un vaste partenariat de recherche

Outre Mme Lippel, l'équipe regroupe un autre juriste (Robert Tétraut, Sherbrooke), une travailleuse sociale (Nancy Guberman, UQAM), une ergonome (Karen Messing, UQAM), une toxicologue (Donna Mergler, UQAM), un médecin (Michel Panisset, McGill), une épidémiologiste (Sylvie de Grosbois, UQAM) et un anthropologue (Patrick Fougeyrollas, Laval). Trois partenaires principaux collaborent à la démarche, soit l'Union des travailleurs et des travailleuses accidentés de Montréal (UTTAM), l'Assemblée des travailleurs, travailleuses, accidentés du Québec (ATTAQ) et le Réseau international sur le processus de production du handicap. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et le Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec (REÉSADQ) sont aussi impliqués. Enfin, dix étudiants de cycles supérieurs et un chercheur postdoctoral y participent.

...Berlin (suite de la page 1)

programme de formation d'un an dont 50% des cours seront offerts par le Centre et l'autre par une université berlinoise.

Les quatre universités de la Ville de Berlin doivent collaborer au projet en mettant à la disposition du Centre des aménagements matériels (locaux de cours ou chambres dans leurs résidences étudiantes) ou des sessions complètes de formation. À ce jour, l'Université Humboldt et l'Université Freie ont établi des protocoles avec l'UQAM et l'Université de Toronto. Les étudiants uqamiens et torontois devraient être plus nombreux parmi les candidats choisis pour se rendre à Berlin, mais les programmes du Centre universitaire canadien de Berlin s'adressent à tous les étudiants fran-

cophones et anglophones du Canada. Les modalités d'inscription seront connues à la mi-novembre.

L'initiative de ce projet emballant revient à Mme Pia Kleber, Allemande d'origine et professeure de théâtre à l'Université de Toronto. Elle se cherchait un partenaire francophone pour compléter son projet et s'est tournée vers l'UQAM, y connaissant une collègue, Mme Josette Feral, également professeure de théâtre. «Berlin est une ville fascinante et il est tout à fait heureux que les étudiants de l'UQAM puissent s'y diriger dans le cadre de leurs études, grâce aux activités qu'offrira le Centre universitaire canadien», de préciser le directeur du Bureau de la coopération internationale, M. Jean-

Pierre Lemasson. Une première cohorte d'une quarantaine d'étudiants devrait partir en mai prochain.

Le CUC devra s'autofinancer et à ce titre, sollicitera des bailleurs de fonds tant allemands que canadiens, en plus du soutien que lui apportent les deux universités à l'origine du projet. Dans un premier temps, ses activités s'adresseront prioritairement aux étudiants, mais le Centre pourra par la suite promouvoir des maillages entre professeurs et chercheurs, de même que des collaborations avec les universités sur tout le territoire de la République d'Allemagne.

AVIS

Aux étudiantes et aux étudiants
Demandes de reconnaissance reçues en vertu de la
Politique de reconnaissance des Associations étudiantes
de programmation (Politique no 32)

Conformément aux dispositions de la Politique de reconnaissance des associations étudiantes de programmation, trois (3) associations étudiantes ont déposé une demande de reconnaissance au 15 octobre 2001.

Il s'agit des associations suivantes :

NOM DE L'ASSOCIATION	ÉTUDIANTS-ES VISÉS-ES	COTISATION DEMANDÉE
Association étudiante de l'École de design de l'UQAM	École de design	\$3.00 par session Automne, hiver
Association étudiante des cycles supérieurs en mathématiques de l'UQAM	Département des mathématiques	\$12.00 par session Automne, hiver, été
Association étudiante en travail social de l'Université du Québec à Montréal	Module de travail social	\$3.00 par session Automne, hiver

Un scrutin aura lieu du 12 au 23 novembre 2001 auprès des étudiantes, des étudiants des modules et des programmes concernés. Les associations seront reconnues par l'Université si elles obtiennent, au terme du scrutin, la majorité simple des votes exprimés. Les cotisations seront perçues à compter de la session hiver 2002 en même temps que les frais de scolarité.

L'UQAM

Le journal *L'UQAM* est publié par le Service de l'information et des relations publiques (SIRP), directrice Josette Guimont.

Université du Québec à Montréal,
Case postale 8888, succ. Centre-ville,
Montréal, Qué., H3C 3P8

Directrice du journal (2001-2002) :
Angèle Dufresne
Rédaction : Anne-Marie Brunet,
Claude Gauvreau, Céline Séguin
Photos : Andrew Dobrowolskyj,
J.-A. Martin, Sylvie Trépanier
Graphisme : André Gerbeau (SIRP)
Publicité : Rémi Plourde (987-4043)
Impression : Payette & Simms
(Saint-Lambert)

Adresse du journal :
pavillon Judith-Jasmin J-M 330
Téléphone : 987-6177
Adresse courriel : journal.uqam@uqam.ca
Version Web (*L'UQAM branché*) :
<http://www.medias.uqam.ca/>

Politique éditoriale et tarifs publicitaires
sur le site Web du journal *L'UQAM* à
<http://www.medias.uqam.ca/>

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

Les textes de *L'UQAM* peuvent être
reproduits, sans autorisation, avec
mention obligatoire de la source.

Trois candidats de l'interne en lice aux vice-rectorats académiques



Photo : Sylvie Trépanier

Danielle Laberge



Photo : J.-A. Martin

Carole Lamoureux



Photo : J.-A. Martin

Daniel Coderre

Angèle Dufresne

Les candidatures aux vice-rectorats académiques de trois professeurs-chercheurs-gestionnaires reconnus de l'UQAM – Mme Danielle Laberge, Mme Carole Lamoureux et M. Daniel Coderre – ont été retenues par les comités de sélection pour la consultation qui doit avoir lieu du 12 au 16 novembre. Même s'ils sont candidats uniques aux postes qu'ils briguent, ils doivent se soumettre au vote. Les membres votants devront indiquer, par voie de scrutin postal, s'ils acceptent ou rejettent chacune des trois candidatures.

Danielle Laberge

Mme Danielle Laberge, professeure au Département de sociologie de l'UQAM depuis 1982, brigue le poste de vice-rectrice à l'Enseignement, à la recherche et à la création. Mme Laberge a fait ses études supérieures à l'Université de Montréal – B.Sc. (1974), M.Sc. (1976), et Ph.D. en criminologie (1983). Elle a obtenu plusieurs bourses, prix et distinctions, notamment le Prix Beccaria (1992) de la Société de criminologie du Québec pour sa « contribution exceptionnelle à la recherche », et le Prix d'excellence en recherche de l'Université de Québec (1995).

Professeure titulaire depuis 1990, Mme Laberge a été directrice des programmes d'études avancées en sociologie de 1985 à 1987, membre de la Sous-commission des études avancées et de la recherche de 1986 à 1988, professeure-chercheuse invitée à l'École normale de technologie supérieure de Cachan (1997), à l'Institut national d'études démographiques de Paris (printemps 2000), à la Faculté de criminologie et de droit pénal de l'Université catholique de Louvain en

Belgique (automne 2000) et titulaire de la Chaire Leclerc de la même université belge en 2001-2002.

Mme Laberge a reçu annuellement de multiples subventions de recherche des principaux organismes subventionnaires et des contrats de recherche d'un grand nombre d'organismes publics (ministères, RRSSS, Commission des droits de la personne, etc.). Elle enseigne aux trois cycles, notamment des cours d'épistémologie, de méthodologie et de sociologie de la marginalité et du contrôle social et a dirigé les mémoires et thèses d'une cinquantaine d'étudiants.

Mme Laberge est l'auteure de nombreuses publications à titre de chercheuse ou d'éditrice : *L'errance urbaine*, Sainte-Foy, MultiMondes, 2000; *Marginaux et marginalités – Les États-Unis au 18^e et 19^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 1997; *Maladie mentale et délinquance : deux figures de la déviance devant la justice pénale*, Montréal, Ottawa, Bruxelles, PUM, PUO, de Boeck, 1995 (avec Landreville, P., Morin, D., Robert, M., Soullière, N.); *Terrorism and the Criminal Justice System : an International Perspective*, Lexington, Mass., D.C. Heath, 1978, 2^e édition, 1979 (avec Crelinsten, R. et Szabo, D.). Elle est aussi l'auteure de plusieurs dizaines d'articles, de communications et de conférences scientifiques.

Carole Lamoureux

Mme Carole Lamoureux est candidate au poste de vice-rectrice associée aux Études. Elle est directrice des études à l'École des sciences de la gestion et professeure au Département organisation et ressources humaines (autrefois Sciences administratives), depuis 1980. Elle a fait ses études

supérieures, elle aussi, à l'Université de Montréal. Elle est détentrice d'un baccalauréat ès sciences en psychologie (1974), d'une maîtrise (1976) et d'un doctorat (1985) en psychologie industrielle et organisationnelle.

Elle a été directrice du module de certificat en administration de 1985 à 1987; responsable de l'enseignement et de la recherche en comportement organisationnel de 1987 à 1991; directrice du MBA-Recherche de 1991 à 1995 et directrice des études à l'ESG de 1998 à aujourd'hui. Elle est aussi membre du comité d'attribution des bourses de la Fondation de l'UQAM depuis 1993, membre du comité exécutif de l'Association québécoise de psychologie du travail et membre du C.A. et représentante au Canada de l'Association internationale de psychologie du travail de langue française dont le siège social est à Paris, de 1994 à ce jour.

Carole Lamoureux a obtenu depuis dix ans d'importantes subventions de recherche du CRSH, a dirigé une dizaine de candidats au MBA-Recherche et au doctorat en psychologie industrielle et organisationnelle. Professeure titulaire depuis 1995, elle enseigne à tous les cycles l'organisation et la gestion des ressources humaines et le comportement organisationnel.

Mme Lamoureux est l'auteure de nombreuses publications et communications scientifiques.

Daniel Coderre

M. Daniel Coderre est candidat au poste de vice-recteur associé à la Recherche et à la création. Il est présentement vice-recteur intérimaire à la recherche, à la création et à la planification, poste qu'occupait jusqu'à l'été 2001 Mme Louise Dandurand. M.

Coderre est professeur titulaire au Département des sciences biologiques de l'UQAM depuis 1989. Il a été directeur du programme de doctorat en sciences de l'environnement de 1994 à 1996 et de 1998 à 1999; directeur du programme de doctorat Réseau UQ en sciences de l'environnement en 1998-1999; vice-doyen à la recherche de la Faculté des sciences en 2000-2001, puis doyen de la Faculté des sciences en 2001 et v.-r. intérimaire depuis septembre 2001.

Daniel Coderre est détenteur d'un baccalauréat (1977) et d'une maîtrise (1980) ès sciences de l'UQAM en biologie (spécialisation écologie et entomologie) et d'un doctorat en biologie (entomologie) de l'Université de Sherbrooke (1984). Il a fait des stages de spécialisation au CNRS à Rennes en France, à l'Académie des sciences de Tchécoslovaquie, à l'Université de Perugia en Italie, à l'Université de Californie à Santa Cruz et, plus récemment (1997), à Phoenix en Arizona. Il est récipiendaire du Prix Léon-Provencher (1988) décerné par la Société d'entomologie du Québec à l'entomologiste professionnel de l'année.

M. Coderre a reçu depuis une dizaine d'années d'importantes subventions de recherche, notamment des CRSNG, FCAR-IRDA, CORPAQ, MAPAQ, etc. Ses domaines de recherche sont multiples et concernent

aussi bien l'écologie des invertébrés terrestres que l'utilisation d'insectes dans la lutte biologique en agriculture, le développement de techniques d'élevage de masse d'insectes utiles et l'écologie nutritionnelle des cochenilles.

M. Coderre enseigne aux trois cycles en biologie et en sciences de l'environnement (écologie des insectes, écologie animale, lutte biologique, bio-statistiques, évolution et sélection naturelle, etc.). Il a collaboré à la conception et au développement du programme d'apprentissage par problèmes (APP) du baccalauréat en biologie. Il a enseigné en France, aux États-Unis, au Maroc, en Tunisie, au Burkina-Faso et au Portugal. Il a dirigé plus d'une quarantaine d'étudiants à la maîtrise et au doctorat.

Il est co-auteur (avec Charles Vincent) d'un important ouvrage scientifique, intitulé *La lutte biologique*, Boucherville, Éd. G. Morin, 1991. Il est l'auteur de plus de 200 articles, communications, conférences, comptes rendus et rapports techniques. Il est membre fondateur de l'Insectarium de Montréal, membre de l'Institut des sciences de l'environnement, du Centre de recherche en toxicologie de l'environnement (TOXEN) et du Groupe de recherche en écologie forestière (GREFI). Il est aussi membre du C.A. de Phytodata recherche Inc.

PUBLICITÉ

L'innovation industrielle : une aventure périlleuse

Claude Gauvreau

On entend souvent dire que pour être compétitives, les entreprises doivent être innovatrices. C'est devenu un lieu commun. Pourtant, on connaît plutôt mal les conditions qui favorisent la réussite d'un projet innovateur. Hélène Sicotte du Département de management et technologie s'intéresse justement aux entreprises industrielles qui font de la recherche-développement en vue de lancer sur le marché un nouveau service. Professeure permanente depuis deux ans seulement, elle vient d'entreprendre une première recherche individuelle dans le cadre du programme de subventions pour nouveaux chercheurs du FCAR.

Le devoir d'innover

«L'objectif de ma recherche consiste à cerner la dynamique des relations entourant l'ensemble des facteurs qui, au sein d'une entreprise, favorisent la réussite de l'innovation». Quand on parle d'innovation, précise-t-elle, on parle d'un projet qui vise à commercialiser un produit ou un service nouveau. Présentement, au Québec, on compte 6 000 entreprises, grandes et moyennes, concentrées principalement dans le secteur manufacturier, qui déclarent faire de la recherche et du développement.

Dans un contexte de compétition mondiale, les entreprises ont l'obligation d'innover et de performer. «Une entreprise aujourd'hui ne peut pas survivre avec les mêmes produits durant 10 ou 15 ans. Au Québec, on peut compter sur une main-d'œuvre compétente pour alimenter les entreprises qui font de la recherche-développement. Depuis 15 ans environ, nous avons un secteur du vêtement dynamique. Des designers québécois ont réussi à percer le marché à Toronto et à New York grâce à leur esprit novateur. On peut faire le même constat dans le domaine des technologies de la communication où les entreprises québécoises parviennent à bien performer ici comme aux États-Unis».

Un processus long et complexe

Mais si l'innovation est un devoir, elle représente aussi une aventure risquée car les statistiques montrent un taux élevé d'échecs. En effet, explique Mme Sicotte, le développement de nouveaux produits et services est une activité complexe, incertaine, qui nécessite des investissements considérables et dont le processus reste en grande partie méconnu. Selon différentes études, précise-t-elle, peu nombreux sont les projets qui, parmi ceux menés à terme, réussiront à atteindre un marché.

Par ailleurs, le processus d'innovation peut aussi être très long. Entre le moment où germe une idée intéressante et celui où l'on décide d'entreprendre un projet, il peut s'écouler



Photo : Andrew Dobrowolskyj

Hélène Sicotte, professeure au Département de management et technologie.

parfois deux années. «Il est très rare que l'on soit capable de commercialiser un nouveau produit sur une période de deux ou trois ans. Dans le secteur de l'automobile, il faut compter de quatre à sept ans en moyenne avant qu'une nouvelle voiture soit mise sur le marché. Dans l'industrie pharmaceutique, la moyenne se situe entre 10 et 15 ans. Il est difficile pour une entreprise d'aller voir une banque afin qu'elle lui prête de l'argent pour développer un projet. Elle doit compter sur ses propres ressources, sur de l'argent patient. Bref, pour avoir du succès, il ne suffit pas d'être créateur. L'innovation exige un ensemble bien coordonné de ressources et d'activités».

Les facteurs de réussite

Hélène Sicotte entend étudier les facteurs qui, à l'intérieur de l'entreprise, permettent à la fois de réduire les risques et de contribuer à la réussite d'un projet. À son avis, il faut d'abord pouvoir compter sur l'appui des dirigeants. «Il est important qu'à un niveau élevé de l'entreprise des personnes jouent un rôle de protecteur à l'égard d'un projet. En facilitant l'accès aux ressources – financières et techniques –, en créant un climat de motivation et en faisant en sorte qu'on laisse au personnel toute la latitude nécessaire». Deuxième facteur, la présence d'un *champion*, soit quelqu'un, dans une équipe, qui s'approprie

un projet et qui est déterminé à le mener à terme. «Un *champion*, c'est celui ou celle qui porte le projet et qui a la volonté que ça marche». Enfin, autre facteur essentiel, l'excellence des équipes et la synergie entre les membres. «Une équipe sera performante si elle jouit d'une grande marge de manœuvre quant aux décisions opérationnelles».

Intégrer les expertises

Une entreprise peut compter sur des experts en marketing, en gestion et en recherche, mais s'ils ne travaillent pas ensemble et qu'il n'y a pas d'intégration des compétences, le succès ne sera pas au rendez-vous, d'expliquer Mme Sicotte. «La spécialisation est nécessaire pour mener à bien l'ensemble des tâches complexes que requièrent le développement, la fabrication et la mise en vente d'un nouveau produit. Mais l'intégration permet d'optimiser la synergie entre les différentes parties impliquées».

Spécialisation et intégration, voilà un paradoxe intéressant, souligne-t-elle. «On peut comparer cela au milieu universitaire quand on met sur pied des équipes de recherche multidisciplinaires. Le défi est sensiblement le même. C'est cette tension entre la différenciation et l'intégration qui est au cœur de la théorie des organisations et de la pratique en gestion de projet».

Selon Mme Sicotte, l'impact des mécanismes intégrateurs passe aussi en grande partie par la communication. «Il est important de créer un climat favorisant les échanges tant verticaux qu'horizontaux et de développer une culture d'appartenance. En matière d'innovation, une bonne communication organisationnelle à plusieurs niveaux hiérarchiques et aux différentes étapes de l'activité est essentielle.»

En plus de ses projets personnels, Hélène Sicotte travaille dans une équipe de recherche multidisciplinaire

et interuniversitaire, le groupe de recherche sur la performance et l'innovation des organisations (PIVOT). Derrière l'intérêt qu'elle porte au processus d'innovation, il y a celui qu'elle a toujours eu pour la gestion de projet. «C'est une discipline relativement nouvelle. Même si la maîtrise en gestion de projet existe depuis 25 ans à l'UQAM, la recherche en est encore à ses débuts». Comme l'UQAM, Hélène Sicotte fait figure de pionnière dans le domaine, elle dont la thèse de doctorat portait sur la gestion de projets en recherche et développement.

Historiens, à vos marques !

La Société historique du Canada vient d'annoncer ses concours annuels comprenant des prix en argent pour les auteurs d'ouvrages historiques de différents types.

Le Prix Sir John A. Macdonald, d'une valeur de 1 000 \$, sera décerné à un ouvrage jugé comme apportant la contribution la plus significative à la compréhension du passé canadien.

Le prix Ferguson, d'une valeur de 1 000 \$, est décerné à l'auteur d'un ouvrage scientifique en histoire paru durant l'année et portant sur un domaine autre que l'histoire canadienne.

Pour ces deux derniers prix, les éditeurs qui désirent soumettre des ouvrages publiés en 2001 doivent faire parvenir un exemplaire de chaque livre à chacun des membres du jury au plus tard le 1^{er} décembre 2001. Les journaux, traités, recueils d'essais publiés, traductions et recueils de documents ne sont pas admissibles.

Le Prix John Bullen, de 500 \$, sera attribué à une thèse exceptionnelle en histoire qui a été acceptée dans une université canadienne entre le 1^{er} octobre 2000 et le 30 septembre 2001. Les départements sont priés d'envoyer un dossier complet de mise en candidature au plus tard le 30 novembre prochain.

Les Prix CLIO sont attribués à des œuvres méritoires ou contributions exceptionnelles d'individus ou d'organismes à l'histoire régionale. Une copie des propositions accompagnée de documents à l'appui devra être soumise avant le 31 décembre 2001 à un représentant régional et deux autres copies à la Société historique du Canada.

Les livres doivent avoir été soumis en 2000 ou en 2001 s'il s'agit d'une première soumission. Représentant régional pour le Québec : M. Martin Pâquet, professeur au Département d'histoire et de géographie, Université de Moncton, Boul. Massey, Moncton, N.-B., E1A 3E9.

Le Prix Hilda Neatby en histoire des femmes vise à encourager la publication d'articles scientifiques sur l'histoire des femmes et du genre dans des revues et des livres canadiens. Deux prix seront décernés : un pour le meilleur article en anglais et l'autre pour le meilleur article écrit en français. On doit envoyer sa nomination, avec trois exemplaires de l'article, avant le 1^{er} février 2002 à la Société historique du Canada.

Pour plus de renseignements : Société historique du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, Ontario, K1A 0N3.

Diplômés 2000-2001

En octobre, l'UQAM a tenu 11 collations de grades (2000-2001), auxquelles ont participé un peu plus de 1 400 finissants de premier, deuxième et troisième cycles. Voici un tableau

complet du nombre d'étudiants qui ont obtenu un diplôme de l'UQAM entre le 1^{er} septembre 2000 et le 31 août 2001.

Facultés	1 ^{er} cycle	2 ^e et 3 ^e cycles	TOTAL
Arts	543	60	603
École des sciences de la gestion	2 646	634	3 280
Éducation	978	96	1 074
Lettres, langues et communications	1 099	97	1 196
Science politique et droit	238	44	282
Sciences	656	198	854
Sciences humaines	756	251	1 007
Gestion et design de la mode	35		35
Étudiants hors Canada (ESG)	96	150	246
TOTAL	7 047	1 530	8 577

Source : Registrariat

La mémoire vive du théâtre franco-canadien

Anne-Marie Brunet

Depuis plus de trente-cinq ans, elle est un témoin privilégié de l'évolution du théâtre au Québec et au Canada français. Dans la foulée d'une publication qui vient de paraître aux Éditions le Nordir, elle organise, les 23 et 24 novembre 2001, le *Colloque sur les théâtres québécois et franco-canadien au 20^e siècle*.

«En travaillant sur ce sujet, je retourne à mes premières amours», confie Hélène Beauchamp, professeure au Département de théâtre. Voici le parcours peu banal d'une femme à la fois observatrice et actrice de l'histoire du théâtre franco-canadien.

Passion théâtre

Sa vocation pour le théâtre s'est déclarée au cours de ses études en lettres à l'Université d'Ottawa, sa ville natale. Avec Jean Herbiet, l'un de ses professeurs, elle découvre l'art dramatique. Il est directeur de *La comédie des deux rives*, une troupe de théâtre dont Hélène Beauchamp a été membre jusqu'à la fin de son baccalauréat.

Elle décide de poursuivre ses études à Paris. Contre toute attente, elle découvre à la Sorbonne, où elle s'est inscrite à la maîtrise en lettres, le nouvel Institut d'études théâtrales. «Cet institut offrait une formation de 2^e cycle, et abordait tant les dimensions pratique que théorique du théâtre. Pour moi, c'était une suite logique à ce que j'avais déjà fait à l'Université d'Ottawa. J'ai par la suite toujours cherché à concilier ces deux aspects.»

À son retour au pays — elle n'a que 23 ans — elle obtient un poste de professeure à l'Université d'Ottawa. Jean Herbiet est maintenant son collègue. Il y a aussi Paul Wyczynski, le grand spécialiste du poète Nelligan. Ce dernier l'invite à faire partie d'un groupe de recherche et à participer à un projet qui va déboucher dix ans plus tard sur la publication du cinquième volume de la collection *Archives des lettres*. *Le théâtre canadien-français* comporte 1005 pages et est publié en 1976 par les Éditions Fides.

À l'époque de la sortie de cette œuvre majeure, le théâtre québécois commence à se définir. Visionnaire, Hélène Beauchamp affirme dans un des chapitres sur Montréal entre 1950 et 1970, que ce théâtre est au début d'une ère nouvelle.

«Paul Wyczynski, avec sa dignité toute polonaise, m'a dit que je ne pouvais pas écrire ça. Quand je lui ai demandé une explication, il m'a répondu que j'étais trop jeune pour avancer pareille hypothèse.» Sûre d'elle-même, elle tient tête et ne change pas son texte. Elle a eu raison car il a été accueilli au Québec comme une

grande révélation. Ne venait-elle pas avec son regard extérieur d'historienne franco-ontarienne de mettre des mots sur ce qui était en train de se passer?

Une âme de pionnière

Hélène Beauchamp est engagée à l'UQAM en 1975 et participe à la fondation du Département de théâtre, comme elle l'avait déjà fait à l'Université d'Ottawa. En 1984, elle devient sa première directrice. Depuis son arrivée à l'UQAM, elle s'intéresse à la création théâtrale pour la jeunesse. «Les années 1973 à 1978, sont une période de grande effervescence dans le domaine du théâtre. Beaucoup de diplômés sortaient des écoles de théâtre et étaient à la recherche de nouveaux créneaux. Les enfants et les adolescents représentaient pour eux un nouveau public.»

Elle publie deux ouvrages de référence qui balisent le développement de ce théâtre spécifique : *Le théâtre pour enfants au Québec, 1950-1980*, chez Hurtubise HMH en 1985 et *Introduction aux textes du théâtre jeune public*, chez Logiques en 2000.

Parallèlement, elle développe un champ d'intérêt connexe, celui de la pédagogie de l'art dramatique chez les enfants et les adolescents. L'importance de ces travaux a eu une répercussion sur la refonte des programmes en enseignement des arts du ministère de l'Éducation du Québec des années 70 et sur celle qui est actuellement en cours.

«Ce qui est cocasse, c'est que ceux qui sont en train de concevoir les programmes pour le primaire et le secondaire dans le cadre de la nouvelle réforme scolaire, sont nos diplômés, il y a une espèce de filiation.»

Non seulement, a-t-elle participé à l'introduction de l'art dramatique au primaire et au secondaire, mais elle a collaboré à la mise en place des programmes de formation universitaires, du baccalauréat au doctorat.

Et comme si cela n'était pas suffisant, elle a participé en 1980, à la fondation de la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse, offrant un lieu de diffusion pour les compagnies théâtrales pour la jeunesse.

Une rétrospective sur le théâtre franco-canadien du 20^e siècle

À l'occasion du 25^e anniversaire de la Société québécoise d'études théâtrales (SQET) réunissant l'ensemble des chercheurs du Québec dans ce champ spécifique, Hélène Beauchamp prépare avec son collaborateur Gilbert David de l'Université de Montréal, un colloque sur le théâtre franco-canadien au 20^e siècle. L'événement est organisé conjointement par le Centre



Hélène Beauchamp, professeure au Département de théâtre

Photo : Andrew Dobrowskyj

d'études québécoises (CÉTUQ) de l'Université de Montréal et le Département de théâtre de l'UQAM, en collaboration avec la SQET et la Bibliothèque nationale du Québec, qui prête sa magnifique salle Saint-Sulpice pour l'occasion. «Quel est l'état de nos connaissances, où sont nos lacunes...», voilà l'objet de cette rencontre avec les plus grands spécialistes en la matière.

«Il s'agit d'un événement majeur parce que rien de semblable n'a encore jamais été fait. Il existe des recherches pointues sur des thèmes reliés au théâtre, mais personnes ne s'est encore attardé à faire un portrait d'ensemble», précise-t-elle. Lacune qu'elle contribuera à combler avec le projet de *Dictionnaire encyclopédique du théâtre au Québec et en Amérique francophone* auquel elle est associée.

Qui le croirait? Elle a songé dernièrement à prendre sa retraite, mais voilà qu'elle a trouvé à s'occuper pour les vingt prochaines années. Elle est aussi impliquée dans la mise sur pied du Centre de recherches théâtrale (CERT) du Département de théâtre, mais ça c'est une autre histoire...

Sur Internet :

www.theatre.uqam.ca/squet/sqetindex.htm

PUBLICITÉ

AVIS DE SCRUTIN

À TOUTES LES ÉTUDIANTES, À TOUS LES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN MODULE OU UN PROGRAMME DE LA FACULTÉ DES ARTS À L'AUTOMNE 2001

OBJET:

Contestation de la représentativité de l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) par les étudiantes, les étudiants de la Faculté des arts.

Demande de reconnaissance de l'Association facultaire des étudiants-es en arts de l'UQAM.

Conformément à l'article 6.8 de la Politique de reconnaissance des associations étudiantes de programmation (Politique no 32), un groupe représentatif d'étudiantes, d'étudiants de la Faculté des arts conteste la représentativité de l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) face à la Faculté des arts. Un dossier à cet effet a été déposé le 15 octobre 2001 par des étudiantes, des étudiants réguliers inscrits à l'automne 2001 à la Faculté des arts.

Une demande de reconnaissance, en vertu de la Politique de reconnaissance des associations étudiantes de programmation (article 6 de la politique no 32) a également été déposée le 15 octobre 2001 par l'Association facultaire des étudiants-es en arts de l'UQAM.

À cette fin, l'Université tiendra un scrutin universel et secret par la poste auprès de toutes les étudiantes, tous les étudiants réguliers inscrits à la Faculté des arts à l'automne 2001 pour vérifier :

1. le maintien de l'adhésion des étudiantes, des étudiants de la Faculté des arts à l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM).
2. la reconnaissance par la majorité des étudiantes, des étudiants inscrits à la Faculté des arts à la session automne 2001, de l'Association facultaire des étudiants-es en arts de l'UQAM qui réclame le statut d'organisme unique et représentatif des intérêts généraux des étudiantes, des étudiants de la Faculté des arts.

DROIT DE VOTE

Ont droit de vote, les étudiantes et étudiants réguliers inscrits à la Faculté des arts à la session automne 2001.

PÉRIODE DE SCRUTIN

Le scrutin se tiendra par la poste du 12 au 23 novembre 2001. Les bulletins de vote seront expédiés aux étudiantes, aux étudiants concernés, à l'adresse fournie au Registrariat.

RÉCEPTION DES BULLETINS DE VOTES

Toutes les enveloppes-retour devront être reçues au Secrétariat des instances, au local D-4500 du pavillon Athanase David au plus tard le 23 novembre, 17 heures.

Le sceau apposé par la Société canadienne des postes (courrier externe) ou par le Secrétariat des instances (courrier interne) faisant foi de la date de réception.

Le dépouillement officiel du scrutin aura lieu le 26 novembre 2001, au local D-4500 du pavillon Athanase David.

RECONNAISSANCE

Pour que l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) demeure représentative des étudiantes, des étudiants de la Faculté des arts, elle devra obtenir la majorité simple des votes exprimés.

Advenant le cas où l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) n'était plus représentative des étudiantes, des étudiants de la Faculté des arts, l'Association facultaire des étudiants-es en arts de l'UQAM sera reconnue si elle obtient la majorité simple des votes exprimés.

COTISATION

Si l'Association facultaire des étudiants-es en arts de l'UQAM est reconnue, l'Université percevra, à compter de la session hiver 2002 un montant de \$19.00 par étudiant, par session, pour les sessions d'automne et d'hiver et de \$10.00 pour la session d'été.

À TOUTES LES ÉTUDIANTES, À TOUS LES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN MODULE OU UN PROGRAMME DES SCIENCES HUMAINES À L'AUTOMNE 2001

OBJET:

Contestation de la représentativité de l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) par les étudiantes, les étudiants de la Faculté des sciences humaines.

Demande de reconnaissance de l'Association facultaire des étudiants-es en sciences humaines de l'UQAM.

Conformément à l'article 6.8 de la Politique de reconnaissance des associations étudiantes de programmation (Politique no 32), un groupe représentatif d'étudiantes, d'étudiants de la Faculté des sciences humaines conteste la représentativité de l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) face à la Faculté des sciences humaines. Un dossier à cet effet a été déposé le 15 octobre 2001 par des étudiantes, des étudiants réguliers inscrits à l'automne 2001 à la Faculté des sciences humaines.

Une demande de reconnaissance, en vertu de la Politique de reconnaissance des associations étudiantes de programmation (article 6 de la politique no 32) a également été déposée le 15 octobre 2001 par l'Association facultaire des étudiants-es en sciences humaines de l'UQAM.

À cette fin, l'Université tiendra un scrutin universel et secret par la poste auprès de toutes les étudiantes, tous les étudiants réguliers inscrits à la Faculté des sciences humaines à l'automne 2001 pour vérifier :

- 1) le maintien de l'adhésion des étudiantes, des étudiants de la Faculté des sciences humaines à l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM).
- 2) la reconnaissance par la majorité des étudiantes, des étudiants inscrits à la Faculté des sciences humaines à la session automne 2001, de l'Association facultaire des étudiants-es en sciences humaines de l'UQAM qui réclame le statut d'organisme unique et représentatif des intérêts généraux des étudiantes, des étudiants de la Faculté des sciences humaines.

DROIT DE VOTE

Ont droit de vote, les étudiantes et étudiants réguliers inscrits à la Faculté des sciences humaines à la session automne 2001.

PÉRIODE DE SCRUTIN

Le scrutin se tiendra par la poste du 12 au 23 novembre 2001. Les bulletins de vote seront expédiés aux étudiantes, aux étudiants concernés, à l'adresse fournie au Registrariat.

RÉCEPTION DES BULLETINS DE VOTES

Toutes les enveloppes-retour devront être reçues au Secrétariat des instances, au local D-4500 du pavillon Athanase David au plus tard le 23 novembre, 17 heures.

Le sceau apposé par la Société canadienne des postes (courrier externe) ou par le Secrétariat des instances (courrier interne) faisant foi de la date de réception.

Le dépouillement officiel du scrutin aura lieu le 26 novembre 2001, au local D-4500 du pavillon Athanase David.

RECONNAISSANCE

Pour que l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) demeure représentative des étudiantes, des étudiants de la Faculté des sciences humaines, elle devra obtenir la majorité simple.

Advenant le cas où l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) n'était plus représentative des étudiantes, des étudiants de la Faculté des sciences humaines, l'Association facultaire des étudiants-es en sciences humaines de l'UQAM sera reconnue si elle obtient la majorité simple des votes exprimés.

COTISATION

Si l'Association facultaire des étudiants-es en sciences humaines de l'UQAM est reconnue, l'Université percevra, à compter de la session hiver 2002 un montant de \$15.00 par étudiant, par session, pour les sessions d'automne et d'hiver et de \$10.00 pour la session d'été.

À TOUTES LES ÉTUDIANTES, À TOUS LES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN MODULE OU UN PROGRAMME DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET COMMUNICATIONS À L'AUTOMNE 2001

OBJET:

Contestation de la représentativité de l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) par les étudiantes, les étudiants de la Faculté des lettres, langues et communications.

Demande de reconnaissance de l'Association facultaire étudiante des lettres, langues et communications de l'UQAM.

Conformément à l'article 6.8 de la Politique de reconnaissance des associations étudiantes de programmation (Politique no 32), un groupe représentatif d'étudiantes, d'étudiants de la Faculté des lettres, langues et communications conteste la représentativité de l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) face à la Faculté des lettres, langues et communications. Un dossier à cet effet a été déposé le 15 octobre 2001 par des étudiantes, des étudiants réguliers inscrits à l'automne 2001 à la Faculté des lettres, langues et communications.

Une demande de reconnaissance, en vertu de la Politique de reconnaissance des associations étudiantes de programmation (article 6 de la politique no 32) a également été déposée le 15 octobre 2001 par l'Association facultaire étudiante des lettres, langues et communications de l'UQAM.

À cette fin, l'Université tiendra un scrutin universel et secret par la poste auprès de toutes les étudiantes, tous les étudiants réguliers inscrits à la Faculté des lettres, langues et communications à l'automne 2001 pour vérifier :

1. le maintien de l'adhésion des étudiantes, des étudiants de la Faculté des lettres, langues et communications à l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM).
2. la reconnaissance, par la majorité des étudiantes, des étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et communications, de l'Association facultaire étudiante des lettres, langues et communications de l'UQAM qui réclame le statut d'organisme unique et représentatif des intérêts généraux des étudiantes, des étudiants de la Faculté des lettres, langues et communications.

DROIT DE VOTE

Ont droit de vote, les étudiantes et étudiants réguliers inscrits à la Faculté des lettres, langues et communications à la session automne 2001.

PÉRIODE DE SCRUTIN

Le scrutin se tiendra par la poste du 12 au 23 novembre 2001. Les bulletins de vote seront expédiés aux étudiantes, aux étudiants concernés à l'adresse fournie au Registrariat.

RÉCEPTION DES BULLETINS DE VOTES

Toutes les enveloppes-retour devront être reçues au Secrétariat des instances, au local D-4500 du pavillon Athanase David le 23 novembre, 17 heures.

Le sceau apposé par la Société canadienne des postes (courrier externe) ou par le Secrétariat des instances (courrier interne) faisant foi de la date de réception.

Le dépouillement officiel du scrutin aura lieu le 26 novembre 2001, au local D-4500 du pavillon Athanase David.

RECONNAISSANCE

Pour que l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) demeure représentative des étudiantes, des étudiants de la Faculté des lettres, langues et communications, elle devra obtenir la majorité simple des votes exprimés.

Advenant le cas où l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) n'était plus représentative des étudiantes, des étudiants de la Faculté des lettres, langues et communications, l'Association facultaire étudiante des lettres, langues et communications de l'UQAM sera reconnue si elle obtient la majorité simple des votes exprimés.

COTISATION

Si l'Association facultaire étudiante des lettres, langues et communications de l'UQAM est reconnue, l'Université percevra, à compter de la session hiver 2002 un montant de \$19.00 par étudiant, par session, pour les sessions d'automne et d'hiver et de \$10.00 pour la session d'été.

À TOUTES LES ÉTUDIANTES, À TOUS LES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN MODULE OU UN PROGRAMME DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT À L'AUTOMNE 2001

OBJET:

Contestation de la représentativité de l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) par les étudiantes, les étudiants de la Faculté de science politique et de droit.

Demande de reconnaissance de l'Association facultaire étudiante en science politique et de droit de l'UQAM.

Conformément à l'article 6.8 de la Politique de reconnaissance des associations étudiantes de programmation (Politique no 32), un groupe représentatif d'étudiantes, d'étudiants de la Faculté de science politique et de droit conteste la représentativité de l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) face à la Faculté de science politique et de droit. Un dossier à cet effet a été déposé le 15 octobre 2001 par des étudiantes, des étudiants réguliers inscrits à l'automne 2001 à la Faculté de science politique et de droit.

Une demande de reconnaissance, en vertu de la Politique de reconnaissance des associations étudiantes de programmation (article 6 de la politique no 32) a également été déposée le 15 octobre 2001 par l'Association facultaire étudiante en science politique et de droit de l'UQAM.

À cette fin, l'Université tiendra un scrutin universel et secret par la poste auprès de toutes les étudiantes, tous les étudiants réguliers inscrits à la Faculté de science politique et de droit à l'automne 2001 pour vérifier :

- 1) le maintien de l'adhésion des étudiantes, des étudiants de la Faculté de science politique et de droit à l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM).
- 2) la reconnaissance par la majorité des étudiantes, des étudiants inscrits à la Faculté de science politique et de droit à la session automne 2001, de l'Association facultaire étudiante en science politique et de droit de l'UQAM qui réclame le statut d'organisme unique et représentatif des intérêts généraux des étudiantes, des étudiants de la Faculté de science politique et de droit.

DROIT DE VOTE

Ont droit de vote, les étudiantes et étudiants réguliers inscrits à la Faculté de science politique et de droit à la session automne 2001.

PÉRIODE DE SCRUTIN

Le scrutin se tiendra par la poste du 12 au 23 novembre 2001. Les bulletins de vote seront expédiés aux étudiantes, aux étudiants concernés, à l'adresse fournie au Registrariat.

RÉCEPTION DES BULLETINS DE VOTES

Toutes les enveloppes-retour devront être reçues au Secrétariat des instances, au local D-4500 du pavillon Athanase David au plus tard le 23 novembre, 17 heures.

Le sceau apposé par la Société canadienne des postes (courrier externe) ou par le Secrétariat des instances (courrier interne) faisant foi de la date de réception.

Le dépouillement officiel du scrutin aura lieu le 26 novembre 2001, au local D-4500 du pavillon Athanase David.

RECONNAISSANCE

Pour que l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) demeure représentative des étudiantes, des étudiants de la Faculté de science politique et de droit, elle devra obtenir la majorité simple des votes exprimés.

Advenant le cas où l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communications de l'UQAM (AGEsshalcUQAM) n'était plus représentative des étudiantes, des étudiants de la Faculté de science politique et de droit, l'Association facultaire étudiante en science politique et de droit de l'UQAM sera reconnue si elle obtient la majorité simple des votes exprimés.

COTISATION

Si l'Association facultaire étudiante en science politique et de droit de l'UQAM est reconnue, l'Université percevra, à compter de la session hiver 2002 un montant de \$15.00 par étudiant, par session, pour les sessions d'automne, d'hiver et d'été.

Le Vietnam, un futur «dragon» asiatique ?

Claude Gauvreau

Non, le Vietnam n'évoque plus, ou de moins en moins, des images de guerre et de destruction qui, pendant longtemps, ont hanté les écrans de télévision et les pages des journaux. Le Vietnam est un pays réunifié, engagé sur la route de la modernisation et de l'industrialisation. Son but? Accéder, d'ici 2010, au rang des «dragons» asiatiques, au même titre que Hong-Kong, Taïwan ou Singapour.

Récemment, une délégation de personnalités vietnamiennes – des responsables des milieux universitaires et de l'éducation, ainsi que des représentants de la Chambre de commerce et d'industrie et de l'Union des femmes – a séjourné au Québec afin de consolider ses liens avec les milieux d'affaires canadiens et de renforcer la coopération avec l'UQAM. Une visite qui s'inscrivait dans le cadre des activités du Programme d'appui au développement institutionnel et régional en gestion au Vietnam, lancé il y a un an grâce à l'appui financier de l'ACDI.

Un premier bilan

Ce programme d'appui, dont le responsable est M. Guy Goulet, professeur associé au Département des sciences comptables, veut contribuer à faciliter la transition du Vietnam vers une économie de marché, en suscitant la concertation entre les acteurs économiques et académiques régionaux et, enfin, en créant un réseau d'échanges permanent entre le Vietnam et le Québec.

L'implication de l'UQAM au Vietnam date déjà de 1989 et a emprunté, depuis, de multiples formes : missions d'enseignement, création et réforme de programmes de formation en gestion, conférences et séminaires, développement d'un bassin de formateurs et de gestionnaires. Par ailleurs, des professeurs et des cadres vietnamiens sont venus effectuer des stages d'études à l'UQAM. Comme le précise le recteur de l'Université nationale d'économie de Hanoi, M. Nguyen Dinh Huong, «l'UQAM a été choisie pour partenaire parce qu'elle a proposé un projet qui correspondait à nos besoins de formation de gestionnaires et de formateurs dans des domaines aussi importants, pour nous, que la comptabilité ou l'économie du travail».

Changer le visage du Vietnam

Pour comprendre la portée de telles activités, il faut rappeler que, depuis 1986, le Vietnam s'est engagé dans un vaste projet de réformes, le *Doi Moi*, visant à transformer l'économie planifiée et centralisée en une économie de marché. Attention, il ne s'agit pas d'un virage vers la libre concurrence car les réformes se déroulent à l'enseigne du socialisme. Jusque-là, explique M. Hoang Van

Dung, secrétaire général de la Chambre de commerce et d'industrie, le Vietnam ne recevait aucune aide signifiante de la part de la communauté internationale, hormis celle de l'Union soviétique et des pays d'Europe de l'Est. En outre, le pays souffrait d'un grave déséquilibre économique et connaissait une inflation galopante de l'ordre de 700 %. Puis, le gouvernement a permis de développer une économie marchande et a encouragé le développement d'un secteur privé dont le nombre d'entreprises est passé de 770 en 1990 à 50 000 aujourd'hui».

Les réformes, dit-il, ont permis de mettre fin aux pénuries alimentaires. Au cours des années 90, le PIB a augmenté de 7,5 % en moyenne par année, et la production industrielle de 12 %. Enfin, les investissements étrangers connaissent eux aussi une forte progression avec 2 300 projets à ce jour, provenant de divers pays et totalisant 36 milliards de dollars américains.

Des priorités et des besoins variés

Au Vietnam, les besoins de connaissances en matière de gestion sont énormes, que ce soit pour l'élaboration de politiques financières et monétaires, ou pour la formation de cadres et de formateurs dans les entreprises. Ainsi, l'Université nationale d'économie de Hanoi vise à développer une expertise en management et à devenir un centre de référence en consultation et transfert de technologies. Les femmes, par ailleurs, ont aussi des besoins particuliers. Selon Mme Le Thi Thu, première vice-présidente de l'Union des femmes qui compte plus de huit millions de



Photo : Sylvie Trépanier

De gauche à droite : M. Hoang Van Dung, secrétaire général de la Chambre de commerce et d'industrie, M. Nguyen Dinh Huong, recteur de l'Université nationale d'économie de Hanoi, et Mme Le Thi Thu, première vice-présidente de l'Union des femmes du Vietnam.

membres, les femmes se trouvent à la tête de plus de 50% des petites et moyennes entreprises. L'Union veut également augmenter le nombre de femmes détenant des diplômes de maîtrise et de doctorat.

Un Centre d'études sur le Vietnam

La création, il y a un an, d'un Centre d'études et de recherches sur le Vietnam, dirigé par M. Paul-Martel Roy, professeur au Département des sciences économiques, constitue l'une des retombées importantes du programme d'appui. «Le Centre, souligne M. Roy, entend soutenir toutes les ini-

tiatives de recherches concernant le Vietnam, quelle que soit la discipline. Des recherches ont déjà été amorcées avec des stagiaires vietnamiens à l'UQAM sur les transformations du système financier du pays. Un colloque a aussi été organisé dernièrement auquel ont assisté des membres de la délégation vietnamienne ainsi que des représentants du milieu canadien des affaires». La coopération devrait s'intensifier au cours des prochains mois. À la mi-novembre, une mission regroupant des gens d'affaires canadiens et des représentants des milieux de l'éducation, dont les cégeps, se rendra au Vietnam. Au

même moment, l'UQAM accueillera cinq nouveaux étudiants vietnamiens qui s'ajouteront aux dix autres déjà sur place.

Le plus important consiste à faire en sorte que les universités et autres institutions vietnamiennes puissent elles-mêmes planifier leur propre développement sur tous les plans. Quant à l'UQAM, elle continuera d'accroître l'intérêt des étudiants, des enseignants et des gens d'affaires pour la coopération internationale et le progrès économique et social du Vietnam.

PUBLICITÉ

Des centaines de périodiques en-ligne

Angèle Dufresne

Le lancement de cet immense projet de 50 millions \$ devait avoir lieu à Halifax le 11 septembre dernier, à 14 h, en présence du premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien. Il a été annulé pour les raisons que l'on sait! Le premier ministre comptait se déplacer vers l'Atlantique pour marquer le lancement d'un projet d'avant-garde permettant à 650 000 chercheurs et étudiants canadiens en sciences pures, sciences de la santé, génie et sciences de l'environnement, d'avoir accès à une information de pointe. Le PCLSN, pour *Projet canadien de licences de site nationales* intègre le Service des bibliothèques de l'UQAM qui y participe à titre de membre du consortium national de bibliothèques universitaires.

Ce nom bizarre de PCLSN cache une réalité très simple. Il s'agit de l'acquisition des droits (licences de site) par l'UQAM et 64 établissements universitaires canadiens de milliers d'articles de périodiques, et de bases de données bibliographiques, provenant de sept grands éditeurs scientifiques.

Le Service des bibliothèques a pu acquérir les licences des versions électroniques des textes complets des articles à un prix très avantageux, en faisant, en quelque sorte, avec ses partenaires du consortium, un «achat groupé» de licences.

Comme l'explique le directeur de la Bibliothèque des sciences, M. Marcel Simoneau, ce projet tombait à point nommé puisque l'acquisition et la mise à niveau des périodiques scientifiques devenaient très difficile depuis quelques années en raison des restrictions budgétaires. Pour l'UQAM et de plus petits établissements universitaires, il s'agit d'un projet extrêmement intéressant, d'ajouter M. Simoneau, «qui nous donne accès à une littérature scientifique à laquelle nous n'aurions jamais pu nous abonner.»

L'acquisition des licences de 700 périodiques est pour une période de trois ans au terme de laquelle l'UQAM pourra avoir accès aux archives des périodiques même si le projet n'est pas renouvelé. «Nous avons tout intérêt à poursuivre l'expérience, car si nous avons dû assumer la totalité des frais de ces abonnements, cela nous aurait coûté

400 000 \$ par année, alors que nous avons payé 80 000 \$ pour trois ans.» Le PCLSN a reçu 30 millions \$ des universités, des gouvernements provinciaux et de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et 20 millions \$ de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Ce dernier organisme à but non lucratif et indépendant a été créé en 1997 par le gouvernement du Canada pour répondre à un besoin criant de la communauté scientifique canadienne : l'accès à des infrastructures de recherche de pointe.

Les fournisseurs d'information qui participent au projet sont nord-américains ou britanniques et tous les textes sont en langue anglaise. Il s'agit de :

- **Springer-Verlag** est l'un des éditeurs scientifiques les plus prestigieux de la scène internationale. L'entente permet l'accès à plus de 450 périodiques électroniques représentant un large éventail de disciplines allant des sciences et de la technologie à la médecine, aux sciences de la vie et au génie.
- **American Mathematical Society** est l'un des éditeurs les plus importants dans le domaine de la re-

cherche et des comptes rendus en mathématiques. L'entente négociée permet l'accès à *MathSciNet*, base de données comprenant plus de 1,5 millions de comptes rendus de recherche en mathématiques avec plus de 120 000 renvois aux articles originaux.

- **Academic Press** offre l'accès en ligne à 205 publications électroniques de sa bibliothèque numérique IDEAL qui couvre plus de 30 disciplines en sciences et en sciences humaines.
- **Institute of Physics Publishing** est une société savante, un organisme professionnel et un éditeur. Le PCLSN permet l'accès à 34 périodiques électroniques dans le domaine de la physique pure et appliquée.
- **American Chemical Society** est la plus grande société scientifique du monde. Ses périodiques sont les plus cités et les plus utilisés dans le domaine de la chimie. L'entente permet l'accès aux 33 périodiques scientifiques publiés par l'ACS.
- **Royal Society of Chemistry** est britannique. L'entente PCLSN permet l'accès à 23 périodiques électroniques dans toutes les branches de la chimie.

• **Institute for Scientific Information** est une division de Thomson Corporation et un éditeur important. L'entente permet l'accès au *Web of Science*, base de données multidisciplinaire indexant intégralement 8 500 périodiques, avec indexation de citations et renvois.

La consultation de ces documents est d'une facilité déconcertante. Il suffit d'accéder à la page d'accueil du site Internet des Bibliothèques de l'UQAM et de cliquer sur la bande passante rouge indiquant «Découvrez PCLSN : périodiques électroniques plein texte». Pour ceux qui souhaitent s'initier à l'utilitaire *Web of Science*, une formation peut être acquise très facilement, sur demande, à la Bibliothèque des Sciences.

Selon Mychelle Boulet du service de Référence et développement des collections, la tendance ira de plus en plus vers l'acquisition de périodiques en-ligne. L'UQAM possède déjà une collection imposante de documents électroniques qu'il est possible de consulter en cliquant (toujours sur la page d'accueil du site des Bibliothèques) sur «Documents électroniques» dans la section «Accès aux ressources». Un index alphabétique permet d'accéder à des centaines de périodiques dans tous les domaines.

Titres d'ici

Esprit es-tu là?

«Les morts de l'esprit», voilà le thème central et complexe du dossier proposé par le plus récent numéro de la revue *Frontières*. Au-delà de



la diversité des sujets abordés – de la démence à la maladie d'Alzheimer, en passant par le coma et le vieillissement – se dégage le désir de mieux comprendre ce qui se passe lorsque la mort psychique et la détresse physique se côtoient aux frontières mêmes de la vie. Comme le rappelle la rédactrice en chef, Diane Laflamme, une part importante de ce qu'est l'esprit se joue dans l'éveil à la présence et à l'appel d'autrui. Mais que faire quand le discours ordinaire, adressé à des proches, ne

reçoit plus la réponse socialement acceptable? Doit-on continuer à faire «comme si»? Faut-il explorer d'autres chemins? Où chercher l'esprit quand ce dernier semble absent dans un corps abandonné? Autant de questions auxquelles on ne peut apporter de recette miracle mais sur lesquelles se penchent divers collaborateurs. Résultats de la recherche médicale, examens de la pratique clinique, témoignages d'intervenants en soins palliatifs et analyses des représentations sociales de la vieillesse ne sont que quelques-unes des approches privilégiées dans ce dossier que clôture un poème d'Armelle Chitrit portant sur l'oubli. *Frontières*, vol. 13, no 2, printemps 2001, Centre d'études sur la mort, UQAM.

Université du 3^e âge

Il a fallu longtemps avant que le système éducatif étende son influence aux adultes, et surtout, soit plus sensible aux besoins éducatifs des aînés. Selon André Lemieux, professeur au Département des sciences de l'éducation, ce n'est que graduellement qu'un modèle éducatif, adapté à la personne retraitée, s'est mis en place. Ce modèle, affirme-t-il, a évolué selon trois phases : au cours des années 60, sous la forme de loisirs culturels; durant les années 70, par des conférences universitaires; enfin, à partir de 1985, par l'émission de diplômes reconnus. *La gérontagogie : une nouvelle réalité* entend démontrer que l'éducation aux personnes du troisième âge est



une réalité basée sur des fondements historiques, philosophiques et éducatifs solides. Tout d'abord, l'auteur s'intéresse à la mise en place, à travers le monde, d'institutions d'éducation pour les personnes âgées, plus connues sous le vocable «Universités du troisième âge». La gérontagogie, en tant que science appliquée ayant pour objet l'intervention éducative auprès de sujets âgés, fait ensuite l'objet de son examen. Quels sont les paramètres à suivre pour l'implantation d'une programmation universitaire en gérontagogie? Quelles devront être les qualités associées à la recherche universitaire lorsqu'elle sera entreprise avec des personnes du troisième âge? Qu'en est-il des services à la collectivité face aux besoins spécifiques des citoyens âgés? Autant de questions abordées dans cet ouvrage paru aux Éditions Nouvelles.

PUBLICITÉ